



Contenu

Remerciements	p. 2
Introduction	p. 3
Réalisations	p. 3
Recommandations	p. 6
Conclusion	p. 6
Annexes	p. 7

Remerciements

La réalisation du Projet LIENS, An 4 a été rendue possible grâce à l'engagement de :

Mathieu Noël, directeur par intérim et
Sonia Desbiens, directrice générale
Regroupement des organismes de promotion
du Montréal métropolitain (ROPMM)

Thérèse Colin, coordonnatrice
Comité régional des associations pour
la déficience intellectuelle (CRADI)

Monique Lefebvre, directrice générale
AlterGo, Association régionale pour le loisir
des personnes handicapées de l'île de Montréal.

Leur persévérance à poursuivre le développement des liens entre les organismes et les instances municipales assure l'évolution du Projet LIENS.

Nous remercions la Ville de Montréal pour le soutien financier accordé, qui a permis notamment d'accéder à des ressources professionnelles en communication et en édition. L'appui de la Ville a également permis de poser les premiers jalons pour concrétiser le maillage du Projet LIENS avec le réseau des tables de quartier montréalaises.

Nous tenons à souligner la collaboration précieuse des nombreuses personnes ressources qui nous ont accompagnés à différents moments de la démarche.

Parmi elles, nous tenons à saluer chaleureusement les membres du comité de suivi pour les projets en accessibilité universelle, ainsi que Bernard Blanchet et André Fortin.

Surtout, un grand merci à celles et à ceux qui, depuis les débuts de notre aventure, participent aux formations *Osez prendre la parole !* ou qui prennent le train en marche. Leurs points de vue et leur regard critique sur le « mieux vivre ensemble dans son quartier » et la prise de parole publique orientent nos priorités de développement.

La rédactrice,

Sylvie Gravel

Le *Rapport final, An 4 – Projet LIENS* est disponible, sur demande, aux bureaux de ces organismes :

ROPMM

5095, 9^e avenue
bureau 102
Montréal (Québec) H1Y 2J3
tél. : (514) 255-4888
télééc. : (514) 255-8887
ropmm@ropmm.com

CRADI

5095, 9^e avenue
bureau 103
Montréal (Québec) H1Y 2J3
tél. : (514) 255-8111
télééc. : (514) 255-3444
cradi@cradi.com

AlterGo

525, rue Dominion
bureau 340
Montréal (Québec) H3J 2B4
tél. : (514) 933-2739
télééc. : (514) 933-9384
info@altergo.net
www.altergo.net

NOTE : La forme masculine désigne tant les hommes que les femmes et est utilisée pour faciliter la lecture du document.

Introduction

Le Projet LIENS implante actuellement les conditions favorables pour le développement des liens entre les arrondissements et les organismes du milieu associatif des personnes handicapées de la région de Montréal. Avec les forces vives du milieu associatif et l'appui des acteurs municipaux, le projet vise à rééquilibrer les pouvoirs au profit de l'ensemble des citoyens, y compris toutes les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Cinq objectifs récurrents, commentés et retouchés à l'aide des évaluations effectuées par les participants au cours des rencontres collectives d'information et des activités de formation, réalisées depuis quatre ans, ont guidé et guident encore le Projet LIENS :

- Mieux connaître les rouages administratifs et politiques municipaux.
- Augmenter les capacités individuelles et collectives à pouvoir influencer les représentants municipaux.
- Élargir le réseautage et la concertation du milieu associatif des personnes handicapées en implantant un réseau d'émissaires en arrondissement.
- Développer des stratégies pour susciter le sentiment de responsabilité citoyenne et le désir d'une prise en charge de la collectivité.
- Bâtir des outils diversifiés facilitant la participation citoyenne.

Les recommandations 2006-2007 pour la continuation des travaux sont présentées en page 4.

Enfin, deux versions du rapport final de l'An 4 sont disponibles :

- Version abrégée sans les annexes, 7 pages.
- Version complète avec les annexes, 33 pages.

Réalisations

La révision et la mise à jour du plan stratégique de développement 2006-2009, ajusté en tenant compte de l'apport financier de Centraide a guidé l'ensemble de nos actions.

Le cheminement critique des travaux et le respect de l'échéancier ont mené à des engagements réussis.

La rencontre collective d'information du 19 octobre 2006 a permis à 32 personnes de prendre connaissance dans le détail des avancées et des suites du Projet LIENS et d'autres réalisations en accessibilité universelle. C'est à cette rencontre que le *Plan simplifié de développement stratégique 2006-2007* (en annexe) a été adopté.

Le 19 octobre a également été l'occasion de lancer la série 2006-2007 de formations *Osez prendre la parole !* Les participants ont développé leur propre grille d'observation pour établir une communication efficace (en annexe). Ce même jour, les échanges interactifs avec un conseiller d'arrondissement ont clarifié la distinction des rôles administratifs et des rôles politiques.

Le 30 novembre 2006 a eu lieu une autre session qui regroupait 34 personnes. C'était l'occasion de faire état des expérimentations auprès des arrondissements rapportées par des participants. La prise de parole avec des contraintes et des jeux de rôles bien définis a mis à l'épreuve toute l'assemblée. Résultat : tous en redemandant !

Le lecteur pourra consulté le détail des contenus et des exercices abordés ainsi que les évaluations colligées auprès des participants dans la version complète du rapport final incluant les annexes.

Autre fait à souligner, la quatrième année du Projet LIENS s'est avérée une année charnière pour la conception et la production d'outils de communication tels que le plan de communications annuel 2007-2007, la brochure informative (l'abrégé du plan de communication), l'affiche promotionnelle sur le laboratoire de participation citoyenne *Osez*

prendre la parole!, le spécial Info-LIENS du 21 juin 2006 rapportant les prises de parole à la Commission municipale sur l'accessibilité universelle, les articles pour les médias communautaires, sans oublier les pochettes de formation et le vidéo éducatif actuellement en montage.

De plus, nous utilisons de façon continue le site web d'AlterGo pour diffuser les nouvelles du Projet LIENS, divers reportages photographiques, les outils promotionnels ainsi que les rapports annuels.

Au fil des ans, le Projet LIENS s'enrichit du rapprochement entre les groupes associatifs et du maillage avec d'autres réseaux préoccupés par la participation citoyenne.

L'amorce du partenariat avec la Coalition des tables de quartier montréalaises s'inscrit dans cette lancée, de même que le partenariat instauré avec l'Institut de développement communautaire pour la participation des personnes handicapées au Programme d'été de l'Institut. Cet événement éducatif propose notamment des ateliers sur la participation citoyenne, sur l'empowerment et sur la démocratie municipale.

La compréhension commune croissante face à l'ampleur et à la diversité des défis à relever pour se donner le pouvoir d'intervenir en arrondissement est au rendez-vous.

À la faveur d'un solide travail d'équipe et de concertation, c'est avec enthousiasme que nous avançons vers d'autres réalisations à concrétiser.

Les recommandations présentées ici suggèrent le renforcement des démarches amorcées et l'ouverture vers davantage d'inclusion.

8. Concernant la rencontre collective d'information ayant pour but l'adoption des stratégies annuelles de développement et la connaissance du bilan de l'ensemble des projets en accessibilité universelle, séparer physiquement cette activité des activités de formation, celles-ci ayant des objectifs éducatifs distincts.

Recommandations

Les recommandations réitèrent le bien-fondé du partenariat de la Ville de Montréal avec le Projet LIENS, soutenu par la volonté de :

1. S'inscrire dans un projet d'accessibilité universelle fondé sur des objectifs communs visant à établir des communications significatives et accessibles entre les parties : le milieu associatif, la Ville et les arrondissements.
2. Mieux connaître et mieux comprendre les réalités respectives des organismes associatifs et des instances municipales.
3. Enrichir la réponse municipale adaptée aux besoins des personnes handicapées, afin de faciliter leur inclusion.
4. Poursuivre étroitement le virage de l'information et des communications municipales accessibles universellement.
5. Se concerter sur les objectifs à poursuivre, au moyen du rapprochement avec le réseau des tables de quartier montréalaises, pour encourager la participation active des personnes handicapées à la vie citoyenne.
6. Évaluer les conditions essentielles pour réussir les partenariats qui mèneront à l'implantation du réseau des émissaires en arrondissement.
7. Sur le plan des activités de formations *Osez prendre la parole!*, analyser la pertinence de :
 - 7.1 Admettre les nouvelles inscriptions dans le processus de formation collective en cours :
 - Rejoindre un plus grand nombre de personnes ayant des limitations fonctionnelles.
 - Expérimenter la diversité des profils humains dans un contexte d'accessibilité universelle.
 - Enraciner la synergie et le dynamisme vécus en présence des diverses façons de prendre la parole en public ou de prendre sa place au moyen des médias substitués nécessaires.

- 7.2 Développer des activités de formation satellites, regroupant un petit nombre de personnes ayant des objectifs de formation spécifiques (niveaux d'apprentissage reliés à l'estime de soi, aux situations de handicap, à divers contextes).
- 7.3 Concevoir la journée-type de formation
Osez prendre la parole ! en deux temps :
- L'avant-midi dédié aux activités satellites de formation (voir 7.2) qui représentent des formations relais pour la formation collective (voir 7.1)
 - L'après-midi pour la formation collective (voir 7.1) rassemblant les participants et les formateurs des formations satellites.
- 7.4 Recruter d'autres experts en formation interactive (mises en situation, jeux de rôle, improvisations, expérimentations) reliée aux domaines suivants :
- La prise de parole publique et les composantes de la communication efficace.
 - Le développement de l'estime de soi en présence de contraintes environnementales touchant les communications et les habiletés relationnelles.
 - Le perfectionnement d'une communication efficace pour les assemblées et consultations publiques (préparation de dossier, mémoire, article, entrevue médiatique).

Conditions pour être à la hauteur des pratiques démocratiques

Les organisateurs du Projet LIENS persistent à établir des conditions qui inspirent et qui stimulent les pratiques démocratiques, cela tenant compte...

Des facteurs dynamiques initiés sur mesure :

- Planification commune, responsabilités partagées, action concertée structurante.
- Flexibilité et soutien inter-organisationnels.
- Travail d'équipe fondé sur l'initiative.
- Consultation et circulation de l'information.
- Évaluation formative des processus actuels qui fournit une rétroaction en cours d'action permettant d'améliorer le Projet LIENS.

Du cap à maintenir tout en s'améliorant :

- Clarification des responsabilités et des tâches.
- Ajustement à la diversité des structures organisationnelles (prises de décision, échéanciers, soutien logistique).
- Utilisation stratégique des ressources du milieu.
- Partenariat avec des milieux de différents niveaux de discours et de langage.
- Conscience critique des organismes locaux sur la question des responsabilités citoyennes de leurs membres face à l'arrondissement respectif de chacun.

D'apprentissages appréciés :

Parole publique, quand tu nous tiens !

Prendre le temps d'observer... et d'expérimenter :

« J'ai appris ce qu'est un conseil municipal : nombre de membres et son rôle, et le fonctionnement des arrondissements. »

« J'ai découvert ce qu'est l'accessibilité universelle. »

« [...] la prise de parole, même si on en connaît les règles, l'expérience vient en parlant, en pratiquant. »

« [Avec la grille d'observation pour une communication efficace]... j'apprends les multiples facettes d'une présentation en public. »

« J'apprends à être plus concise lors de mes interventions. »

« Merci de nous fournir des outils pour mieux s'affirmer et prendre sa place au sein des conseils et autres lieux. »

« C'est impressionnant de découvrir l'impact des gestes et de la communication non verbale, et l'importance de leur intégration. »

Ce qui est difficile à apprendre...

« Maintenir sa concentration et mémoriser son plan de travail pour communiquer son message. »

« Comment gérer les silences... »

« Garder tous ses moyens en parlant et démontrer qu'on a le contrôle. »

« C'est de laisser parler les autres. »

Conclusion

Il est des mots à retenir comme ceux dits par le maire de Montréal lors de l'assemblée publique du conseil municipal le 30 octobre dernier :

« Vous pouvez compter sur notre administration même si nous sommes dans un contexte budgétaire difficile [...] pour que tous les éléments qui existent présentement pour l'accessibilité universelle demeurent en vigueur ».

Les personnes responsables du Projet LIENS sont convaincues que le partenariat entre la Ville et le Projet LIENS doit se poursuivre. Les engagements et les échanges avec les représentants de la Ville pour l'accessibilité universelle déterminent les accords à privilégier pour le dynamisme de la participation citoyenne d'un plus grand nombre.

Poursuivre encore

Ancrer un réseau d'émissaires en arrondissement requiert du temps et des convictions. Suivant cette logique, la pertinence des objectifs partagés avec la Ville se maintient, c'est-à-dire :

1. Viser l'assurance de l'équité vis-à-vis tous les citoyens, incluant les personnes handicapées.
2. Influencer et stimuler les pratiques démocratiques municipales dans le respect de la spécificité des arrondissements, au bénéfice des citoyens.
3. Contribuer à établir des conditions essentielles pour que quiconque puisse pratiquer ses droits et ses responsabilités de citoyen.
4. S'allier d'autres partenaires dont l'engagement et l'expertise permettent de relever les défis consécutifs aux changements, pour la pérennité des liens à tisser.

Comment s'y prendre ?

Au moyen des réussites et des pistes de mobilisation résultant des travaux précédents, greffer d'autres stratégies, parfaire les précédentes, parce que les actions de partenariat avec la Ville de Montréal :

1. Motivent la défense du droit de chacun à prendre sa place de citoyen à l'aide d'outils de sensibilisation, d'information et de formation accessibles.

2. Amènent d'autres partenariats avec qui nous souhaitons agir, en s'intégrant à l'univers des tables de quartier pour une vision partagée des enjeux relevant des arrondissements et de ceux, plus larges, d'inter-arrondissements.
3. Se rapportent aux priorités mises à jour à partir du plan stratégique de développement 2006-2009 du milieu associatif des personnes handicapées :
 - coopérer à l'élaboration des outils de communication destinés aux personnes intéressées à devenir émissaires en arrondissement et aux autres citoyens qui prennent la parole aux assemblées publiques;
 - évaluer les retombées et les changements des pratiques organisationnelles des représentants de la Ville au cours de l'implantation du Projet LIENS.

Et fortes de l'apport accordé par Centraide, les actions conjuguées avec la Ville de Montréal...

4. Contribuent à innover les conditions « gagnantes » pour que se concrétise l'empowerment des personnes ayant des limitations fonctionnelles intéressées à devenir émissaires en arrondissement.
5. Aident à poser les jalons de base relevant de l'accessibilité universelle pour que les émissaires éventuels deviennent un réseau de citoyens représentatifs des populations de leurs quartiers.
6. Enrichissent l'examen de l'évolution des pratiques démocratiques avec la Ville de Montréal et les arrondissements, en évaluant les retombées découlant du virage pour l'accessibilité universelle.

L'intention initiale du partenariat avec la Ville de Montréal marque la manière dont les partenaires du Projet LIENS s'inscrivent dans un processus de transformation de leurs pratiques organisationnelles respectives.

Les processus en cours requièrent encore la mise en place d'un certain nombre de dispositifs essentiels à la réussite des objectifs partagés.

Le Projet LIENS a encore besoin de tous ses partenaires. L'innovation se renforce à mesure que de nouveaux acteurs l'adoptent pendant que les partenaires de la première heure soutiennent l'agrandissement et la solidification du réseau d'acteurs conviés à tisser des liens.

Annexes

Rencontre collective d'information et de formation du 19 octobre 2006

- Évaluation / Compilation 2 pages
- Plan simplifié de développement stratégique 2006 - début 2007 3 pages
- Grille d'observation pour une communication efficace (version simplifiée)..... 1 page
- Déroulement de la journée 2 pages
- Affiche promotionnelle sur le laboratoire de participation citoyenne..... 1 page

Rencontre collective de formation du 30 novembre 2006

- Évaluation / Compilation 3 pages
- Accessibilité universelle/Bilan 2003-2006/Documents de la Ville de Montréal..... 4 pages
- Déroulement de la journée 2 pages
- Liste des personnes présentes aux deux rencontres..... 2 pages
- Liste des personnes ressources pour les deux rencontres..... 1 page
- Liste des documents de la table de documentation 1 page

(22 pages)